



Place de l'Aulnaie, le 21 mai

Convivialité au rendez-vous des « Apéros de quartier » !

Les trois premières rencontres se sont déroulées avec succès. Les élus, heureux de rencontrer les Jovifontains "chez eux", ont partagé un moment convivial tout en échangeant sur les sujets propres à chacun des lieux de ces apéros champêtres. Heureusement qu'il y avait la ferme de Luc Hébert pour abriter le premier !



Le dimanche 4 juin clôturera la fin de cette tournée sur le parvis de l'école.

Les Oriots, le 7 mai



Espace vert Beauregard le 14 mai

Chouette, des jobs pour les jeunes

Comme l'an passé, la mairie propose deux jobs d'été de 2 semaines réservés à des jeunes âgés de 16 à 18 ans du 17 juillet au 28 juillet 2023. Les candidatures sont à envoyer à la mairie avant le 20 juin.

La mairie envisage également de conclure un contrat d'apprentissage avec un jeune Jovifontain ou des environs. Le jeune devra être admis au CFA d'Evreux en CAP horticole ou gestion des espaces verts.

DITES-LE À VOS ADOS !

Des hirondelles sous protection

A chaque printemps, Fontaine-sous-Jouy voit revenir ses jolies habitantes nomades, les hirondelles. Hélas, leur nombre ne cesse de diminuer à cause de la destruction de leur habitat, pourtant protégé par la loi. Il est interdit de détruire leurs nids (même inoccupés) ou leurs couvées. Ce délit est passible d'emprisonnement et d'une lourde amende...



VOS DÉCHETS

Un nouveau format pour vos encombrants

Le service de ramassage collectif des déchets dits "encombrants" n'existe plus. Il était déficitaire car les récupérateurs non professionnels se servaient dès le soir venu ! Vous pouvez désormais téléphoner au service EPN qui trouvera une solution adaptée.

► Renseignements : 02 32 31 98 51.

Où déposer vos déchets verts ?



► Au point vert de Fontaine-sous-Jouy : ouvert le lundi (de 13h30 à 19h), le mercredi (de 13h30 à 17h) et le samedi (de 9h30 à 18h).

► Dans une benne à déchets verts directement chez vous. Réservation auprès du service gestion des déchets d'EPN : 02.32.31.98.51. Service payant.

Attention, dans les deux cas, les branches ne doivent pas dépasser 15 cm de diamètre.

Opération "propreté" du village

► **Samedi 10 juin 2023** : 14h30 à la salle communale. Les habitants sont invités à venir ramasser les déchets dans les rues de la commune (durée : environ 1h30). Ouvert à toute la famille. Prêt de pinces et sacs de collecte. Prenez vos gilets de sécurité. Verre de l'amitié offert après l'effort.

Encore un petit effort !

Que ce soit sur la route, le trottoir ou l'aire de jeux, les déchets jetés par terre mettent des années à disparaître. Ils polluent les sols, l'eau, les animaux et au final, nous ! Pourtant, il est facile de garder ses déchets dans sa poche, son sac, sa voiture, jusqu'à trouver une poubelle...





Repas-dansant à la salle communale

LES ACTIONS DU C.C.A.S.

Repas ou colis festif pour les seniors



Fin janvier et début février, les seniors Jovifontains étaient à la fête. Ceux qui préféreraient ont reçu leur panier festif composé essentiellement de produits locaux. Une trentaine d'habitants avait choisi le repas préparé par Erisay et servi à la salle communale. Musique et danse étaient au rendez-vous de ce moment très sympathique qui n'avait pas eu lieu depuis la crise sanitaire.

Coup de pouce au permis

Une convention a été signée avec l'auto-école La Clé Vallée d'Eure (Authueil-Authouillet et Gravigny). Une réduction de 80 € sera appliquée directement lors de l'inscription du premier enfant ainsi qu'une aide du CCAS de 75 €.

Sale temps pour la collecte

En mars, la collecte de produits d'hygiène réalisée au profit de la Banque Alimentaire d'Evreux n'a pas eu le succès attendu. Seuls quelques habitants ont déposé brosses à dent, dentifrices et autres savons dans les 4 points de collecte disponibles dans le village. Merci à eux. Chaque don est utile !



VIE SCOLAIRE

20 juin : animation sur le parvis de l'école

Après l'école, mardi 20 juin, sera organisée une animation "Jeux en bois et goûter" pour les enfants et leurs parents. Cette rencontre permettra aux familles d'échanger avec l'animateur du PST sur les actions à venir et leurs besoins.

30 juin : kermesse pour tous !

Tous les Jovifontains sont invités à la kermesse de l'école le vendredi 30 juin à partir de 17h. Si vous avez des peluches qui encombrant votre grenier, n'hésitez pas à en faire don à l'école qui fera bon usage de votre trésor. Une tombola est organisée. Tentez votre chance : les tickets sont en vente à l'épicerie Au cœur de l'Eure ou au salon Ambiance coiffure.



Musique maestro

Un professeur du conservatoire de musique d'Evreux a passé six jours à l'école. Les enfants ont imaginé puis créé des instruments pour proposer à leur famille une représentation musicale sur le thème des Trois Petits Cochons.

Laisser voler les p'tits papiers

Le camion du magasin Librefruit, à Evreux, a fait des allers et retours au centre Paprek de Louviers. Grâce à la collecte de cinq tonnes de papiers, les délégués des parents d'élèves ont gonflé la cagnotte de la coopérative scolaire d'environ 350 €.

Les as du vélo



Les enfants ont appris à manier le guidon. Plus qu'une initiation au deux roues, Frédéric Quinet, du club cycliste de la Vallée d'Eure, a dispensé durant le temps scolaire plusieurs séances d'apprentissage : code de la route, parcours dans la cour puis des sorties sur route.

Le 20 juin, les plus grands se rendront à vélo au stade de Crèveœur pour une manifestation sportive inter-villages. Les plus petits prendront le car. C'est la caisse des écoles qui a financé ce projet.

A votre bon cœur !



Une carte postale a été glissée dans cette Lettre Info. Bien que certains trouvent cette quête désuète, la mairie tient à proposer aux habitants de participer au financement de certains projets de leur école. La caisse des écoles est un établissement communal habilité à recueillir les dons « défiscalisables ». Chaque année, une somme d'environ 4 000 € est ainsi utilisée pour les sorties scolaires, l'achat de livres de fin d'année... Pour info, seuls deux établissements communaux sont habilités à recevoir des dons : le CCAS et la Caisse des écoles. A noter : la coopérative scolaire, interne à l'école, ne peut pas recevoir de don.

JEUNESSE

i PST : un maillon incontournable

Convaincu de la nécessité de proposer certains services aux familles et aux jeunes une palette d'activités, le conseil municipal a décidé d'adhérer au Projet Social Territorial (PST). L'adhésion annuelle de 15 000 €/an permet aux Jovifontains de fréquenter un accueil de loisirs les mercredis et pendant les vacances, de participer aux ateliers parents-enfants tout au long de l'année et aux journées découvertes en famille. Ainsi, le PST a organisé à la salle communale des animations à destination des ados comme du Retro gaming, un stage vidéo, du Stop motion ou des séquences sportives.

Référente famille : Aurélie Griveau au 06.79.12.68.37

La fresque du climat

Un atelier "La fresque du climat" s'est déroulé récemment à la mairie. A destination des jeunes de plus de 13 ans, il permettait de saisir les effets du réchauffement climatique. Loin d'être aussi anxiogène que la version pour les adultes, il montre le défi qui attend chacun d'entre nous.

Animateur : Julian Daillet au 06 51 61 02 71

6e : une calculatrice offerte

Rayez la calculatrice scientifique de la liste des fournitures pour l'entrée au collège de votre enfant. Cette année encore, le Conseil Départemental l'offre à tous les élèves arrivant en 6°. Fourni en septembre, le modèle Casio FX-92 est adapté jusqu'au brevet.





TRAVAUX

Trottoir et école

Le trottoir situé place de la mairie, devant l'abribus, a été rénové (cf photo). Tous les luminaires de l'école ont été changés par des pavés LED. Ils assurent un meilleur confort et réduisent la consommation d'énergie.

Réfection de chemins

Trois chemins communaux ont été refaits : le chemin de la Mare, aux Oriots près du château d'eau ; le chemin du taillis entre Beaugard et le point vert ; et le début du chemin entre la route de Jouy et le point vert.

Entoussage des réseaux

Une première tranche des travaux d'entoussage des réseaux (électricité, téléphone et fibre) de la rue de l'Aulnaie (du lavoir jusqu'à la rue du Fournil) sera réalisée cette année. La participation de la commune s'élève à 46 200 € sur un total de 152 000 €.

Pont de l'Aulnaie

Un récent contrôle des ouvrages d'art a décelé une grande fragilité du pont situé entre le 23 et le 25 de la rue de l'Aulnaie. L'agglomération EPN recherche une solution adaptée pour sécuriser l'ouvrage. Dès qu'il sera établi, le planning des travaux sera transmis aux habitants. Une coupure temporaire de la rue sera certainement nécessaire.

Après la dégradation...

Le sol du terrain de basket au City a été – hélas – stupidement dégradé par un feu allumé à même le sol. Une réfection du revêtement sera donc réalisée.



Fibre optique

Fin juin, l'ensemble du village sera éligible à la fibre optique. Si vous souhaitez connecter votre habitation à ce réseau, vous pouvez en faire la demande auprès de votre opérateur ou d'un autre opérateur si vous souhaitez en changer. Pour rappel, le réseau déployé dans l'Eure a été financé par plusieurs collectivités (203 millions d'euros) : Département, Région, EPCI, etc.

+ d'infos : www.eurenormandienumerique.fr

L'équipe d'entretien en action

Les agents communaux, Loïc et Clément, efficacement encadré par Jacky Capel, réalisent de nombreux travaux d'entretien et d'amélioration des espaces verts pour rendre le village de plus en plus accueillant. Voici quelques exemples :

- ▶ Place Beaugard : éclaircissement du grand cèdre pour réduire les risques de chute en cas de vent violent, semis de jachères fleuries mellifères entre les platanes de la place et tonte limitée de l'espace herbeux pour favoriser la biodiversité.
- ▶ Dessouchage des arbres devenus très gênants dans l'allée principale du cimetière.
- ▶ Démontage de la « piscine » de la mairie. Ce bassin sera remplacé par un mini potager (potirons, courgettes, concombre ...).



ETONNANT !

La vidange du bassin a permis de retrouver les deux poteaux de protection du parvis de la mairie qui avaient disparu il y a plusieurs mois. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus chez les auteurs de ces dégradations : leur intelligence hors du commun ou leur courage exemplaire pour cette action !

NATURE ET FORÊT

C'est le printemps, les haies poussent...

La végétation connaît sa poussée printanière. Chaque habitant doit veiller à ce que ses haies ne débordent pas sur l'espace public, ne gênent pas la visibilité des usagers de la route ni la circulation des piétons. Toute haie gênante ou dangereuse peut être taillée par les autorités et vous être facturée.

Qui connaît la nouvelle forêt comestible ?

219 jeunes sujets - corniers, sureaux, poiriers, pommiers, arbousiers - ont été plantés sur la parcelle du chemin des Sources jusqu'au chemin Rial. Vous ne vous repérez pas ? Venez chercher un petit « plan » à la mairie. Cette forêt a été financée par le Conseil Départemental de l'Eure. Les employés communaux s'emploient à bichonner les jeunes pousses...

... les arbres tombent

De nombreuses chutes d'arbres sont à déplorer ces derniers temps. Là aussi, il appartient à chaque propriétaire de prendre les mesures nécessaires pour élaguer ou abattre tout arbre présentant un danger. En cas d'accident ou de dégradation, la responsabilité du propriétaire est pleinement engagée. Si des arbres viennent à tomber sur les cours d'eau, le propriétaire doit assurer leur évacuation de façon à ce que rien ne gêne l'écoulement de l'eau. C'est à ce titre que les agents communaux enlèveront les arbres de la Promenade du Bord de l'Eau tombés en travers du Rosey.



ÇA BOUGE À FONTAINE !



Les seconds mercredis de chaque mois, des Jovifontains se retrouvent pour **un moment sympa chez Adèle**. Pendant que certains boivent le café, d'autres jouent au baby-foot. **Exceptionnellement, le prochain a lieu le 7 juin (et non le 14/06)**. Vous avez des questions ou des suggestions : Laurence Huzé au 06.80.06.73.35.

► **La tête dans les étoiles** : Florian Guilard, un Jovifontain passionné d'astronomie, a permis à une trentaine de chanceux d'apercevoir la Grande Ourse, Vénus, l'étoile polaire... Regarder le ciel avec de drôles d'instruments sur le parvis de l'école à 23h30 restera un super souvenir pour les petits et les grands ! Florian propose des séances dans les environs. **Contactez-le** : 06.28.37.97.59.



► **Fontaine Animation** propose une exposition sur l'évolution de la condition féminine les 27, 28 et 29 mai à la salle communale. Visite du "jardin secret de Pan" à Evreux : un passionné et des judicieux conseils. Jeudi 8 juin, départ à 14h à la mairie. **Inscription obligatoire** : Maité au 06.87.02.11.10

► Le 11 juin, **Esprit Village** propose un tournoi de pétanque au boulodrome du city. **Renseignement** : Maryvonne Lepinteur au 06.50.50.18.39.

► Le **Club du Rosey** enchaîne les rencontres. Après un tournoi de belote, le Club a invité les adhérents au barbecue traditionnel très réussi ; fait maison de l'entrée au dessert excepté pour les grillades. Le Club est ouvert à tous Jovifontains ou non.



+ d'infos : **Emile Levesque** au 06.82.64.91.99.

Permanences France Service

- A la mairie de Fontaine-sous-Jouy : mercredi 28 juin (9h-12h). Renseignements : 06.24.72.53.12
- Dans l'ancienne mairie de Saint-Aquilin (65 ter rue Marcel-Moisson) : ouvert le lundi de 14h à 18h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Renseignements : 02.32.36.01.58 ou france-services@pacy27.fr

Restez informé grâce à la newsletter de la commune et l'application Panneau Pocket
+ d'info : fontainesousjouy.org



AGENDA



► **Affûteur rémouleur itinérant** : samedi 3 juin à partir de 8h30 à Fontaine-sous-Jouy (place de la mairie). Pour professionnels et particuliers sur rendez-vous : 07.48.11.59.87 ou affut.eure@gmail.com

► **Marche nature** : samedi 3 juin au départ du château de Fontaine-sous-Jouy (aux Oriots). Traversée du bois de la Ronce, présentation de la faune et de la flore. Animation par l'ONF et l'AJVE. Durée : 3h. **Sur inscription** : 02.32.26.19.69

VIE COMMUNALE

« Mort pour la France »

L'émotion était au rendez-vous de la cérémonie commémorative du 8 mai 1945. Un hommage a été rendu à René Casparius, pilote d'avion Jovifontain de 28 ans, disparu en mer au large de la Bretagne en 1942. Plusieurs enfants de l'école ont également lu des passages du poème « Liberté », édité clandestinement par le poète et résistant Paul Eluard.



Vos élus sur le front

Outre leur participation régulière aux différentes commissions de la communauté d'agglomération et, pour le maire, aux réunions du Conseil Communautaire et du Bureau en tant que conseiller délégué en charge de la mobilité, vos élus rencontrent aussi les élus du département :

- Christine Loir, députée, a été reçue le 14 avril
- Frédéric Duché, vice-président du Conseil Départemental, le 12 mai





Barrières de la promenade au bord de l'eau

GROS PLAN SUR

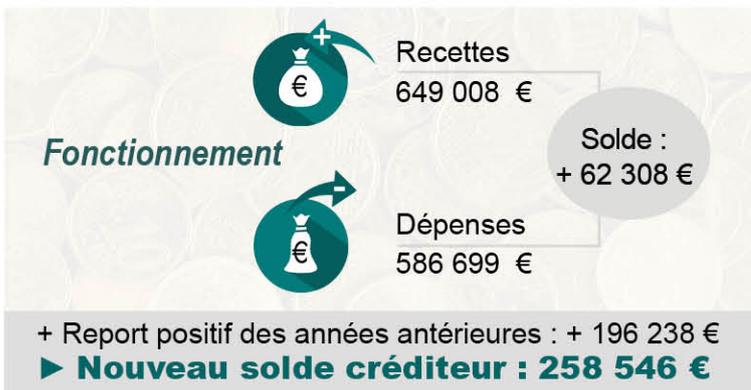
les finances communales

Les comptes 2022 ont été approuvés et le budget 2023 a été voté lors de la réunion du conseil municipal du 7 avril. Vous trouverez dans ce document les principaux chiffres décrivant ces comptes et ce budget.

Il est à noter que la commune a terminé de rembourser les emprunts qu'elle avait contractés. À fin mars 2023, l'endettement de la commune est retombé à zéro. Ceci permet d'envisager sereinement les investissements qui seront nécessaires notamment pour aménager le terrain libéré par la destruction de l'ancienne usine rue du Bailli et pour améliorer la sécurité routière dans le village.

► Le bilan des comptes 2022

Les comptes 2022 présentent à nouveau un solde positif.



► Le budget 2023



Ce budget permet de transférer 200 000 € à la section INVESTISSEMENT

Compte tenu du report des exercices antérieurs et du virement de la section fonctionnement, le budget investissement ressort avec un **bilan positif de 73 824 €.**

Plus d'endettement

Fin mars 2023, la commune a terminé de rembourser les prêts qu'elle avait contractés.

Le rôle essentiel des subventions

Chaque fois que cela est possible, le maire et les adjoints sollicitent des subventions pour les investissements que la commune engage. Ces subventions proviennent :

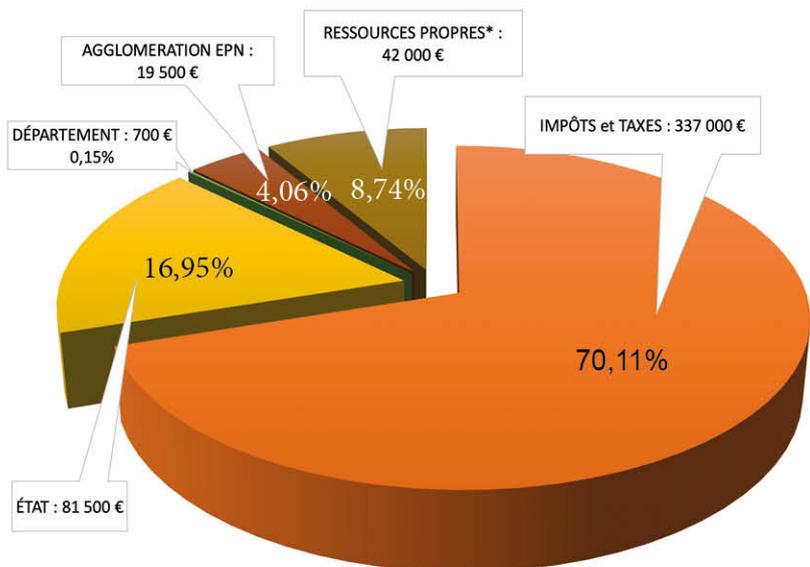
- de la communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie (EPN)

- de l'État par le biais des Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux
- de la Région
- du Département

A ces subventions, s'ajoute le Fonds de Compensation de la TVA par lequel la TVA est remboursée à la commune. Mais cette recette arrive environ 2 ans après la dépense.

► D'où provient l'argent de la commune ?

Voici un graphique illustrant la répartition des ressources de la commune pour son fonctionnement 2023.



* Droits de mutation, loyers, fermages

A savoir : les recettes liées à l'école, aux garderies périscolaires et au restaurant scolaire ne sont pas prises en compte car elles ne sont que des compensations des dépenses associées.

► Quelques investissements prévus en 2023

	Coût total	Part communale
Sécurité routière – Tranche 1	77 000 €	35 400 €
Espace du Bailli (déconstruction)*	310 000 €	100 000 €
Enfouissement des réseaux rue de l'Aulnaie (tranche 1/3)	182 000 €	46 167 €
Sécurisation et aménagements de la cour de l'école (tranche 1). Tranche 2 prévus en 2024 (12 000 €)	14 000 €	Encore non définie **
Barrières d'accès à la Promenade du Bord de l'Eau	5 350 €	3 100 €



► Le mot du maire

« En 2023, nous réglerons notre part de la déconstruction de l'ancienne usine. Nous souhaitons, cette année aussi, investir dans la sécurité routière et l'enfouissement des réseaux, mais aussi dans l'étude énergétique sur les bâtiments communaux pour réaliser des travaux en 2024 et dans une étude architecturale sur le devenir de

l'espace du Bailli.

Nous continuerons de gérer notre belle commune en bon père de famille, en veillant à maintenir nos espaces de vie aussi beaux que possible. »

Raphaël Norblin

Quel est le montant des indemnités des élus ?



Sur les 13 conseillers municipaux, 8 interviennent bénévolement pour la commune. Seuls 5 élus bénéficient d'une indemnité : le maire, 2 adjoints, 2 conseillers délégués. Le montant de ces indemnités est fixé réglementairement en fonction du mandat et du nombre d'habitants de la commune.

INDEMNITÉS MENSUELLES

	Montant net	Coût pour la commune
Maire	1 241,36 €	1 489,63 €
Adjoint (2)	372,58 €	448,82 €
Conseiller délégué (2)	118,75 €	142,50 €
TOTAL		2 672,27 €

Pas d'augmentation des taux

Lors du vote du budget 2023, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes prélevées par la commune sur les impôts fonciers et la taxe d'habitation. Pour autant, vos avis d'imposition peuvent afficher une augmentation par rapport à 2022. En effet, les bases d'imposition ont été revalorisées au plan national.



* La suite du programme est à inscrire au Contrat de Territoire qui doit être établi entre la commune, EPN, le Département et la Région, soit environ 100k€ en 2024 et 600k€ en 2025. Le montant des subventions n'est pas connu à ce jour.

** Les subventions ne seront déterminées et versées qu'en 2024, à l'issue du projet.



Déconstruction de l'usine